

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'association Enseignement Public et Informatique se réjouit du plan de développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication annoncé par les ministres Claude Allègre et Ségolène Royal, le 17 novembre 1997.

L'EPI prend acte de la volonté du gouvernement de mettre en place des actions prioritaires et de financer des mesures favorisant tous les usages pédagogiques innovants de la maternelle à l'université.

Il est enfin reconnu ce que l'EPI déclare depuis des années ¹: ces technologies, de nature à améliorer dans bien des situations l'acte d'enseigner et celui d'apprendre, nécessitent pour leur développement une politique volontariste dans les domaines des matériels, des logiciels, des contenus enseignés, de la formation des maîtres...

L'EPI, forte d'une réflexion et d'une expérience de terrain de plus de vingt-sept années, se doit de rappeler la nécessité de convaincre la grande majorité des enseignants. On ne pourra y parvenir que par la qualité des contenus proposés, leur adéquation avec les programmes enseignés dans les différentes disciplines et une formation qui permette de maîtriser raisonnablement les outils informatiques et leurs apports pédagogiques.

L'association Enseignement Public et Informatique apportera sa contribution à la réussite de ce plan ambitieux pour le système éducatif et le pays tout entier.

Paris, le 20 novembre 1997

¹ Voir les déclarations des Assemblées générales de l'EPI. Ces textes sont disponibles sur simple demande ou sur le site Web de l'association : <http://www.fdn.fr/~epi>